

## Gestion sous mandat



**Contactez-nous**  
**au 01.60.128.428**  
Coût d'un appel local

Du lundi au vendredi de 9h à 20h  
et le samedi de 10 à 17h

### Qu'est ce que la gestion sous mandat

La gestion sous mandat est un mode de gestion vous permettant de profiter de l'expertise d'un spécialiste des marchés financiers dans le suivi quotidien de votre épargne. Solution clé en main, votre épargne est pilotée en fonction de votre profil (prudent, équilibré ou dynamique), vous bénéficiez ainsi des meilleures opportunités financières.

### Pourquoi choisir la gestion sous mandat

1. Une offre accessible dès **15 000 €** et d'ordinaire réservée à la clientèle des banques privées.
2. Votre épargne est gérée par des professionnels de la gestion d'actifs.
3. Vous bénéficiez d'une gestion réactive, adaptée à votre niveau d'aversion au risque (prudent, équilibré, dynamique).

... accessible à partir de **5 000 €\* jusqu'au 31 décembre 2011 !**

### A qui s'adresse la gestion sous mandat ?

C'est un mode de gestion s'adressant aux épargnants :

1. Souhaitant déléguer la gestion financière de leur épargne et bénéficier de l'expertise de professionnels
2. N'ayant pas de disponibilité et/ou les compétences nécessaires pour s'occuper de leurs placements
3. Souhaitant bénéficier d'une gestion adaptée à leurs besoins et à leur profil d'investisseur

### Caractéristiques de la gestion sous mandat Generali Epargne :

- Offre de bienvenue : accessible dès 5 000 € au lieu de 15 000 €
- 0.95% de frais de gestion sur les unités de compte

**Dans le cadre du contrat Generali Epargne, vous bénéficiez de l'expertise de 3 sociétés de gestion renommées, chacune dédiée à un mandat de gestion :**

- Un mandat prudent géré par la Financière de l'Échiquier
- Un mandat équilibré géré par DNCA Finance
- Un mandat dynamique géré par Generali Investments France